

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-1082/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du corps territorial de la Santé publique

n° 73-1082/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
5 juillet 1973

Numéro JO  
n° 14 du 25/07/1973

Date du numéro  
25 juillet 1973

### TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Mohamed Ali Arras, infirmier de 2e classe 1er échelon du corps territorial de la Santé publique, au service médical Interentreprises (Ministère de la santé publique et des Affaires Sociales), pour retards répétés et attitude incorrecte envers ses supérieurs et ses collègues.